Les brigades médicales cubaines à la disposition des autorités caribéennes

La Havane, 8 sept. (RHC/Granma).- Les brigades médicales cubaines qui prêtent leurs services dans les îles des Antilles frappées de plein fouet par l'ouragan Irma, se sont mis à la disposition des autorités de chaque pays pour porter secours aux sinistrés.

Regla Angulo, responsable de la coopération médicale au ministère cubain de la Santé, a déclaré au journal Granma que toutes les brigades médicales ont adopté les mesures indiquées pour préserver la vie de chacun des 771 praticiens qui prêtent leurs services dans les pays caribéens.

Des brigades médicales cubaines sont détachées dans six pays de la sous-région dans le rayon d'action d'Irma. Il s'agit d'Antigua-et-Barbuda, de Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, les Bahamas, Dominique et Haïti.

Elle a tenu à préciser que tous les praticiens cubains sont sains et saufs et participent aux travaux de reconstruction dans des îles dont Antigua-et-Barbuda.

C'est pareil pour Haïti.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/140825-les-brigades-medicales-cubaines-a-la-disposition-des-autorites-caribeennes

Radio Habana Cuba